



**SECTION**

**DEL'**

**ALLIER**

Monsieur le directeur,

Le contexte sanitaire dû à la pandémie de COVID19 pèse de plus en plus sur le moral des populations qui, depuis un an, subissent de nombreuses contraintes et restrictions sans que, pour autant, leurs efforts puissent leur faire espérer une perspective rapide de sortie de crise. Quant aux conséquences économiques de cette pandémie, il est malheureusement écrit qu'elles vont s'inscrire durablement et négativement sur l'activité du pays et notamment sur l'emploi.

Et c'est dans ce contexte que les agents des Finances Publiques ont pris et prennent encore en ce moment toute leur part au soutien de l'économie en poursuivant sans relâche leurs missions avec la plus grande exemplarité.

Si leur engagement a pu être salué par les Ministres, force est de constater qu'au delà des remerciements la reconnaissance à leur égard ne fut pas au rendez-vous. En effet, après avoir laissé imaginer une suspension des réformes en cours, la technostructure de la DGFIP n'a pas manqué quant à elle de relancer son projet de NRP, et ce, en pleine résurgence de la crise COVID en novembre 2020, alors que le pays se confinait pour la seconde fois. L'incompréhension par rapport à cette contre-réforme était déjà prégnante, mais son déploiement, coûte que coûte, a provoqué la colère sourde des agents ainsi qu'un profond ressentiment.

Vous réunissez ce jour le CTL, dont le seul objectif est de mettre fin aux SPF de Montluçon, Cusset 1 et Cusset 2.

En effet, à nouveau des services de la DGFIP s'éloignent des usagers déclenchant une rupture d'égalité de traitement des citoyens par l'administration.

Et n'oublions pas les suppressions massives d'emplois conjuguées aux fermetures de services qui sont purement budgétaires et n'ont jamais eu pour objectif d'améliorer le service rendu !

La mise en place du NRP se fait à nouveau de manière brutale et à l'heure où le secrétariat général met en avant dans sa note d'orientations interministérielles les conditions de vie au travail, force est de constater que les agents subissent une sorte de maltraitance!

L'incertitude des décisions et des affectations crée un climat délétère que les agents ne supportent plus. Il est grand temps pour la direction générale d'assumer sa décision de suppression de la DGFIP. I

Et quelle crédibilité apportée aux choix faits dans le cadre du NRP ? On nous annonce la fermeture de services car ils sont trop petits pour être viables, et en contrepartie on les remplace par des antennes plus petites !

**FO DGFIP** Allier vous demande de respecter les volontés des agents subissant des restructurations afin d'atténuer un minimum le traumatisme de devoir changer de travail où d'affectation.

**FO DGFIP** exige l'arrêt du NRP et le recrutement des personnels nécessaires au bon exercice de nos missions !